

HORAIRES

Accès libre à l'espace numérique

lundi de 9h à 12h
mercredi de 14h à 17h,
vendredi de 9h à 12h.

Accueil sur rendez-vous

du lundi au vendredi

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

par téléphone

02 27 28 05 91

par courriel

msp@villes-soeurs.fr

ou sur le site internet



Communauté de Communes des Villes Sœurs

12 avenue Jacques Anquetil
76260 Eu

MAISON DES SERVICES PUBLICS

**Vous avez besoin d'aide pour vos
démarches administratives en ligne ?**

La Communauté de Communes des Villes
Sœurs vous accompagne gratuitement
au sein d'un guichet unique.



A CHAQUE SITUATION INDIVIDUELLE, DES RÉPONSES ADAPTÉES

- ▶ Je demande une aide (allocation logement, RSA,...)
- ▶ Je déclare mes revenus
- ▶ Je recherche un emploi
- ▶ Je prépare ma retraite
- ▶ Je cherche à rembourser mes soins
- ▶ Je fais face à un litige ou un conflit
- ▶ Je demande une carte grise / un permis

UN AGENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURRA :

- ▶ vous **accompagner** dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- ▶ vous **aider** dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- ▶ **résoudre** vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- ▶ **accompagner** l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).



point-justice
informer, orienter, aider



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



pôle emploi



LA POSTE



AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS